

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Pour joindre la Mairie

Adresse : Place Gustave Moufrond
Tél 01 64 29 01 06 – Fax 01 64 29 97 34
Courriel maire maire@treuzy-levelay.com
Courriel secrétaire secrtaire@treuzy-levelay.com
Site www.treuzy-levelay.fr

Heures d'ouverture au public

Lundi : 8h00-12h00 et 12h30-18h30
Mardi : 8h00-12h00 et 12h30-17h
Jeudi : 8h00-12h00 et 12h30-18h30
Vendredi : 8h00-12h30
Samedi : 9h00-12h00

Pour joindre le maire et les adjoints

Maire : Gilles CAUPIN
Tél. : 01 64 29 07 47 / Port : 06 80 42 06 23
1^{ère} Adjointe : Patricia PILLOT
Tél. : 01 64 29 05 74 / Port : 06 73 59 30 22
2^{ème} Adjoint : Fabrice VEILLARD
Tél. : 01 64 29 09 55 / Port : 06 84 81 98 99

Pour joindre les écoles

Présidente SIRP : Mme PILLOT tél. : 06 73 59 30 22
Treuzy-Levelay (CM1, CM2) Directrice : Mme Anne PAYEN Tél. : 01 64 29 03 23
Nonville (GS, CP, CE1, CE2), Directrice Mme Magali GUESPIN Tél. : 01 64 29 02 06
Villemers (PS, MS, GS), Directrice Mme Carol DUPUIS
Tél. : 01 64 24 93 65

Communauté de Communes de Moret Seine et Loing

23 rue du Pavé Neuf – 77250 Moret-sur-Loing
Tel. : 01 60 70 70 20
Site Internet : <http://www.cc-moret-seine-loing.fr/>

Sous préfecture de Fontainebleau

Adresse : 37 rue Royale - Tél. : 01 60 74 66 77
Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 9h00 à 12h30

Préfecture de Melun

Adresse : 12 rue des Saints pères
Tél. : 01 64 71 77 77

SECOURS - URGENCES

Sapeurs pompiers - Tél. : 18
Gendarmerie - Tél. : 01 64 31 63 80 ou 17
Adresse : 1 avenue du Bocage LORREZ LE BOCAGE
Commissariat - Tél. : 01 64 78 50 20
Adresse : 2 rue Doct. J-L Barry NEMOURS
S.A.M.U - Tél. : 15 ou 01 64 10 67 50
Hôpital de Nemours - Tél. : 01 64 45 19 00
Adresse : 15 rue des Chaudins
Hôpital de Fontainebleau - Tél. : 01 60 74 10 10
Adresse : 50 Bd Maréchal Joffre
Hôpital de Montereau - Tél. : 01 64 31 64 31
Adresse : 1 bis rue Victor Hugo

SERVICES

La Poste - Tél. : 31 31
Adresse : 2 route de Moret LORREZ LE BOCAGE
Orange- Tél. : 1016 ou 08 00 10 16 77

Adresse : 37 bis rue Royale FONTAINEBLEAU
Enedis- Tél. : 09 73 72 25 00
GRDF - Tél. : 09 69 36 35 34

ORDURES MENAGERES

SMETOM : 01 64 29 35 63
Ramassage des ordures ménagères :
Tous les lundis matin
Ramassage de la collecte sélective :
Un vendredi sur deux (semaines impaires)

VIE LOCALE

DES COQUELICOTS, EN VEUX-TU ? EN VOILA !

Nous avons tous remarqué ce splendide champ plein de coquelicots derrière le cimetière : il s'agit d'une jachère, gérée par notre sympathique Henry Canault, sur laquelle cette plante herbacée s'est spontanément développée. Il semble qu'elle apprécie particulièrement nos terres vélytreuziennes puisque nous avons de nombreux écrits des siècles passés vantant l'utilisation de nos coquelicots dans la fabrication de spécialités nemouriennes.

Ainsi donc, les responsables de l'association Toubab Couta de Nemours (contact : gilbert.humblot@orange.fr), qui a pour objectif de contribuer au développement d'un village sénégalais, ayant remarqué cette immense surface d'un rouge intense, ont demandé à Henry l'autorisation de cueillir les pétales pour approvisionner les fabrications des Chocolats des Lys et confectionner des confitures.

Delphine, l'une des responsables bénévoles, surprise avec ses collègues en pleine action de cueillette, nous indique que 61 kg de pétales ont été déjà récoltés en l'espace de 5 journées. C'est un travail tout en finesse compte tenu de la légèreté de la pétale (essayez comme moi, vous verrez) : au moindre relâchement, elles vous échappent des mains ! Félicitations à tous et à toutes pour cette action bénévole et nous sommes heureux qu'une production de notre terroir contribue ainsi au développement d'un village sénégalais et à la renommée des spécialités gastronomiques de Nemours.

Pour en savoir plus sur les coquelicots :
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Coquelicot>



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 13 juillet à partir de 19h : Repas partagé et bal populaire

Jeudi 29 Août : Buffet froid Bouquet d'Amis

Dimanche 3 Novembre : Repas des anciens

Jeudi 21 Novembre : Beaujolais Nouveau Bouquet d'Amis

Jeudi 12 Décembre : Repas de Noël Bouquet d'Amis



Gazette des Vélytreuziens – Numéro 57 – 1er semestre 2019



Editorial du Maire

Gilles Caupin

Voici notre traditionnelle gazette qui maintient son rythme semestriel, compte tenu des autres priorités qui nous occupent beaucoup.

S'ouvre maintenant la période des beaux jours, des vacances scolaires et des repos bien mérités pour ceux qui en ont la possibilité. Le beau temps entraîne généralement une recrudescence des activités extérieures susceptibles de créer des nuisances sonores et olfactives pour les voisins. Faisons tous en sorte de limiter au maximum la gêne pour nos concitoyens

Nous remercions tous les usagers des rues grande et de la vigne aux vieux et de la place Gustave Moufrond de la patience qu'ils ont montrée lors des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable. Bien évidemment, des aléas ont été rencontrés mais ils ont été effectués sans problèmes majeurs et sans surcoûts. Augurons qu'il en sera de même pour les travaux de voirie qui s'ouvrent maintenant, tous les financements attendus ayant été octroyés. Nous disposerons début 2020 d'une voirie sérieusement améliorée,

Nous regrettons que la rentrée scolaire de septembre verra, sauf surprise de dernière minute, la fermeture d'une classe dans notre RPI, localisée sur le site de Levelay. Nous perdrons ainsi malheureusement une institutrice aux compétences reconnues, Mme Carine Cochin – Paulard. Nous lui souhaitons une excellente continuation de carrière dans son nouveau poste à Chaintreaux.

Bonnes vacances à tous !

L'association « Les Villages Bougent » avec le soutien de la mairie de Treuzy Levelay vous invite

SOTREE DANS ANTE SAMEDI 13 JUILLET

RDV dès 19h dans la cour de l'école pour célébrer ensemble la fête nationale.

**Buvette sur place
Pétrole aux flambeaux
Barbecue mis à disposition**

Chacun apporte son repas (n'oubliez pas vos couverts, assiettes etc...)
MERCI DE NOUS AIDER À FAIRE VIVRE NOTRE VILLAGE
Plus d'information 06 25 84 44 99 ou par mail lesvillagesbougent@gmail.com

ATTENTION : TRAVAUX

Après le renouvellement des canalisations d'eau, nous entamons dès mi-juillet la réalisation de trottoirs rue Grande (circulation alternée en septembre – octobre) puis la réhabilitation de la rue de la vigne aux vieux (fermeture à la circulation avec maintien d'accès pour les riverains octobre – décembre). Encore un peu de patience

Directeur de Publication : Gilles CAUPIN

Rédactrice en chef : Dominique AUBOURG

Comité de Rédaction : Gilles CAUPIN

Ont également contribué : Danièle Perrin

Imprimeur : Imprimé par nos soins

➤ COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal du 24 janvier 2019

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Approuve le Zonage des Eaux Pluviales et décide de l'intégrer en annexe PLU
- Charge le Maire de déposer une demande de DETR au titre de 2019 pour un montant maximum attribuable de 88.000 € en vue de réaliser des trottoirs rue grande accessibles aux PMR
- Autorise le Maire à souscrire auprès du Crédit Agricole Brie-Picardie un emprunt de 150.000 € sur 20 ans pour financer la part restant au budget communal des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau rue de la Vigne aux Vieux et rue Grande et un prêt relais de 100.000 € sur 36 mois pour préfinancer les subventions et le FCTVA
- Décide d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public ID77
- Etudie des questions diverses : avis sur le projet Equimeth, perspectives d'effectifs au RPI pour la rentrée 2019,...

Réunion du Conseil Municipal du 21 février 2019

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Entend le Maire faire le point de la situation concernant une fermeture éventuelle de classe sur le RPI et des démarches entreprises pour tenter de l'éviter
- Débat des événements et manifestations houleuses ayant accompagné l'annonce de la fermeture définitive d'un poste d'enseignant sur le RPI et de la suppression d'une classe à l'école de Levelay, de l'interprétation faite des propos du Maire à ces occasions
- S'oppose à la fermeture d'une classe au sein du RPI
- Affirme maintenir ouverte l'école de Levelay, même s'il n'y avait plus qu'une classe sur ce site.

Réunion du 15 mars 2019

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Approuve le programme de contrat rural pour un montant de 370.517 € HT et sollicite les subventions de la Région et du Département
- Autorise le Maire à souscrire auprès du Crédit Agricole Brie-Picardie un emprunt de 150.000 € sur 20 ans pour financer la part restant au budget communal des travaux inclus dans le contrat rural et un prêt relais de 100.000 € sur 36 mois pour préfinancer les subventions et le FCTVA
- S'oppose au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement à l'EPCI au 1^{er} janvier 2020
- Enregistre la démission de M. Domingo Duran du Conseil Municipal
- Etudie des questions diverses : organisation des œufs de Pâques, visite de Mme la Députée, groupement de commande SDESM, contribution au financement de la Gendarmerie de Lorrez-le-Bocage, ...

▪ Réunion du 11 avril 2019

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à effectuer la mutation dans le patrimoine communal de 2 parcelles laissées pour compte sur le lotissement de la voie nouvelle et devenues biens vacants sans maître
- Approuve les comptes administratifs 2018 de la commune et du service de l'eau
- Décide de ne pas modifier les taux des impôts locaux, de verser les subventions habituelles aux associations locales
- Autorise le Maire à souscrire un emprunt de 250.000 € (en remplacement des 100.000 € décidés précédemment) sur 36 mois auprès du Crédit Agricole Brie-Picardie pour préfinancer les subventions et le FCTVA attribuables pour les travaux de voirie
- Vote les budgets primitifs 2019 de la commune et du service de l'eau
- Etudie des questions diverses : mutualisation de la gestion de formations, état d'avancement des négociations avec la Préfecture pour éviter la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2019, enfouissement de la ligne aérienne HTA surplombant le lotissement voie nouvelle, enfouissement des réseaux place Gustave Moufrond, avancement des travaux de renouvellement de canalisations d'eau.

LES VILLAGENT BOUGENT



Le spectacle de fin d'année sportive des Villages bougent s'est déroulé comme à l'accoutumée dans la bonne humeur comme vous pouvez le constater ... en mai (!l'habit ne fait pas la saison!)
Rentrée sportive fin août avec plus de 20h de cours par semaine dans plusieurs villages du secteur : QI GONG PILATES SPORT SANTE ZUMBA YOGA

LE BOUQUET D'AMIS

Le Club "LE BOUQUET D'AMIS" propose toujours des après midi jeux un Jeudi sur deux à la salle des Fêtes de Levelay avec des jeux de société ou de carte comme la belote par exemple.

La sortie en Champagne du 15 mai 2019 fut très appréciée par une trentaine de participants. Visite d'une fabrique de foie gras de canard avec dégustation suivie d'une visite d'une cave avec dégustation . Ensuite en route pour le repas de midi dans une Guinguette, au bord d'un lac, avec animation musicale jusqu'à 15 heures puis départ en petit train pour la visite des vignobles.

Prochain rendez vous de l'association le 29 Août 2019 pour un repas champêtre de la rentrée;
Suivi du Beaujolais nouveau le 21 novembre 2019 et du repas de fin d'année le 12 décembre 2019.



365 JOURS PARENTS

L'Association des parents d'élèves de notre RPI revit avec la constitution de « 365 Jours parents ». Parmi les activités récentes :

-La distribution des œufs de Pâques dimanche 21 avril dans le jardin de l'église de Treuzy, avec la contribution des 3 municipalités. C'est donc maintenant une tradition bien établie qui est animée par les parents

-L'organisation, le 22 juin, d'une grande kermesse dans le parc de la salle polyvalente de Nonville. Ce fut une magnifique journée sous un grand soleil et pleine de jeux d'eau (qui n'a pas été arrosé ce jour-là !). Un gros chantier, beaucoup de boulot, mais quel résultat ! Merci au soleil d'avoir pris le temps de s'arrêter chez nous, à tous les parents bénévoles pour leur dévouement et leur investissement, à M. Balland et la mairie de Nonville pour la mise à disposition de la salle et leur soutien, à Yann pour le gros coup de main, aux maires de Villemer et Treuzy-Levelay ainsi que leurs agents pour leur concours, aux directrices et maîtresses de nos écoles pour leur aide, aux sociétés, artisans et agriculteurs pour leurs lots et leur soutien logistique.





Les écoliers de notre SIRP nous ont offerts un splendide spectacle de danses, chorégraphies et théâtre. Il s'est déroulé au Palais des Sports de Champagne sur Seine, aimablement prêté par ladite commune et avec le concours financier du Moulin de Launoy. La salle était archicomble et heureusement bien climatisée. Merci aux enseignantes pour la qualité de ce spectacle formateur pour nos enfants.

VIE LOCALE



Un exemple de la fête des voisins : rue Creuse .Un repas multi-générationnel et bien convivial dans une ambiance festive et par beau temps ! L'occasion pour les récents arrivés de côtoyer les anciens et de mieux se connaître.

COMMISSION TRAVAUX

TRAVAUX RESEAU D'EAU POTABLE

Le premier semestre 2019 a vu la réalisation de gros travaux sur notre réseau d'eau potable, en vue de faire face à l'obsolescence de certaines installations, d'intégrer de nouvelles technologies et de satisfaire des obligations réglementaires trop longtemps retardées. Les priorités avaient été établies en 2017 lors de l'élaboration de notre schéma directeur de distribution d'eau potable.

Ainsi, nous avons réalisé :

- le diagnostic génie civil de notre réservoir
- 33 branchements plomb (il en reste encore 22 sur un total de 210) et 19 branchements acier (datant des années 1940) ont été remplacés
- Sur un réseau d'une longueur totale de 8.800 m, 1.325 m de canalisation amiante-ciment ont été remplacés par de la fonte et 100 m de canalisations acier par du PE
- 97 nouveaux compteurs ont été installés (il en reste 124 de plus de 10 ans)
- 2 débitmètres ont été installés pour faciliter la recherche de fuites

Le coût de ces travaux est significatif : 630.000 € TTC, financés par 250.000 € de subventions et 100.000 € de FCTVA, laissant ainsi 280.000 € à la charge des abonnés au service de l'eau. Pour faire face à cette dépense, la commune puise sur ses réserves 130.000 € et a emprunté 150.000 € sur une durée de 20 ans afin de répartir la charge entre les abonnés d'hier et ceux de demain.

➤COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 17 mai 2019

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Etudie les modalités d'enfouissement par ENEDIS de la ligne aérienne HTA surplombant le lotissement de la voie nouvelle et du remplacement du transformateur-tour route de Nanteau. Il autorise le Maire à signer un acte de cession gratuite d'une parcelle de terrain de la part de M. Bevilacqua pour implanter le nouveau transformateur
- Autorise le Maire à interdire sur une période de 5 ans à compter de la fin des travaux de voirie, et sauf cas de force majeure, toute ouverture de chaussée pour branchements ou autres.
- Autorise le Maire à vendre la parcelle ZO112 au prix de 4.500 €
- Etudie et commente l'analyse financière de la commune telle que transmise par la Trésorerie de Montereau concernant les 5 dernières années
- Autorise le Maire à signer le marché de travaux de voirie avec l'entreprise Vauvelle pour un montant de 504.325 € HT
- Confirme son adhésion au CAUE77
- Décide du programme de travaux 2020 sur l'éclairage public (mise aux normes de 5 armoires, et remplacement de 4 foyers vétustes)
- Débat de l'organisation de la manifestation du 13 juillet prise en charge par une association locale avec le soutien de la municipalité
- Prend acte, avec regret, de la fermeture d'un poste d'enseignant sur l'école de Levelay suite à une insuffisance d'effectifs sur l'ensemble du RPI
- Etudie des questions diverses

Réunion du 26 juin 2019

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Approuve la demande de fonds de concours de la CCMSL à hauteur de 10.000 € pour contribuer au financement des travaux de voirie rue grande
- Approuve l'accord local fixant à 50 le nombre de représentants des communes au conseil communautaire de la CCMSL et leur répartition, à partir du renouvellement de 2020
- Approuve une Décision Modificative du budget 2019 du service de l'eau
- Etudie des questions diverses : étude de gouvernance SIAAEP, travaux d'enfouissement de la ligne HTA, rentrée scolaire, travaux d'entretien de la voirie et de ses abords, soirée du 13 juillet

NB : les comptes rendus détaillés des réunions du Conseil Municipal sont téléchargeables sur le site de la commune ou peuvent être demandés en s'adressant à la secrétaire de mairie.

L'ETAT CIVIL

MARIAGES :

Nous avons eu le plaisir de prononcer le mariage de Clotilde Hernandez (petite-fille de Pierre et Yvette Prieur) et de Martin Goube, le 8 juin. Tous nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés,

DECES :

Nous avons eu la tristesse de déplorer les décès de
 -Paulette Dubois, épouse Illes, le 21 mars, dans sa 95^e année
 -Pierre Prieur, le 16 mai, dans sa 87^e année
 -Marc Soares, le 18 mai dans sa 35^e année
 -Matthew Montagu, le 19 mai, dans sa 17^e année
 -Nous exprimons notre soutien aux familles éprouvées

ANALYSE FINANCIERE – COMMUNE DE TREUZY-LEVELAY

La Trésorerie de Montereau vient de nous adresser l'analyse financière de la commune, recensant l'évolution des principaux agrégats et indicateurs, tels que constatés aux comptes administratifs des années 2014 à 2018. Leur analyse est riche d'enseignements pour comprendre la situation de la commune au regard de ses homologues (strate 250 – 499 habitants) au niveau local et départemental. Le document est disponible sur demande à la mairie ou par téléchargement sur le site de la commune.

Recettes de fonctionnement

- Sur la période, elles sont globalement stables aux alentours de 200.000 €, les diminutions notables de dotations étant compensées par l'augmentation des ressources fiscales (les taux n'étant pas significativement modifiés)
 - Les recettes par habitant en 2018 sont très largement inférieures à la moyenne départementale :
 - Ressources fiscales : 303 €/habitant contre 562 €/habitant
 - Dotations et participations : 82 €/habitant contre 184 €/habitant
 - Ventes et autres produits : 30 €/habitant contre 64 €/habitant
- Ceci met en évidence les disparités flagrantes entre les possibilités financières de communes similaires :
- Les impôts locaux représentent 243 €/habitant contre 366 €/habitant
 - La dotation globale de fonctionnement est de 63 €/habitant contre 86 €/habitant
 - Les autres dotations de 19 €/habitant contre 98 €/habitant

Dépenses de fonctionnement

- Sur la période, elles sont globalement stables aux alentours de 175.000 €,
 - Les dépenses par habitant en 2018 sont largement inférieures à la moyenne départementale :
 - Charges générales : 110 €/habitant contre 214 €/habitant
 - Charges de personnel : 132 €/habitant contre 217 €/habitant
 - Charges de gestion courante : 127 €/habitant contre 186 €/habitant
 - Subventions versées : 6 €/habitant contre 20 €/habitant
- Ayant des moyens financiers réduits, la commune limite ses dépenses et emploie peu de personnel. Le gros poste des charges de gestion courante concerne notre contribution aux frais du Regroupement Pédagogique Intercommunal

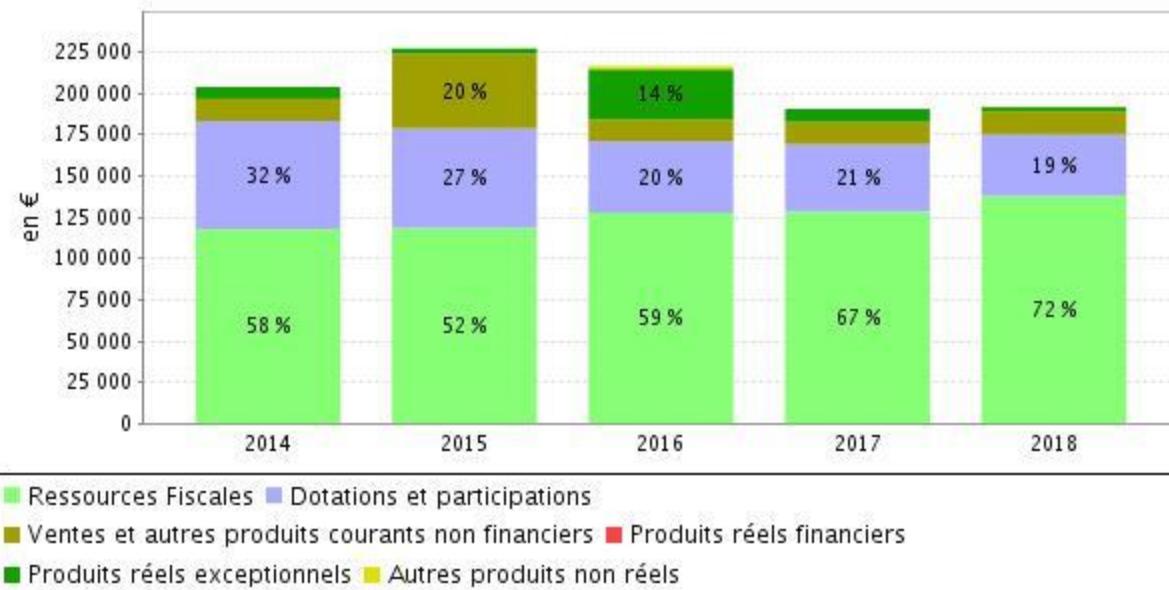
Capacité d'autofinancement

- Il s'agit de la différence entre les recettes et les dépenses, qui nous permet de financer les investissements, lesquels peuvent être subventionnés par l'Etat, la Région ou le Département (mais avec un maximum de 70%). Sans cet autofinancement, pas de subventions ni de travaux possibles.
- Notre capacité d'autofinancement est très faible (en 2018, 50 €/habitant contre une moyenne départementale de 191 €/habitant) et diminue constamment depuis 2014 (globalement au rythme des diminutions des dotations). Ceci explique la faiblesse de nos investissements par rapport à la moyenne départementale, malgré les quelques subventions que nous obtenons chaque année.

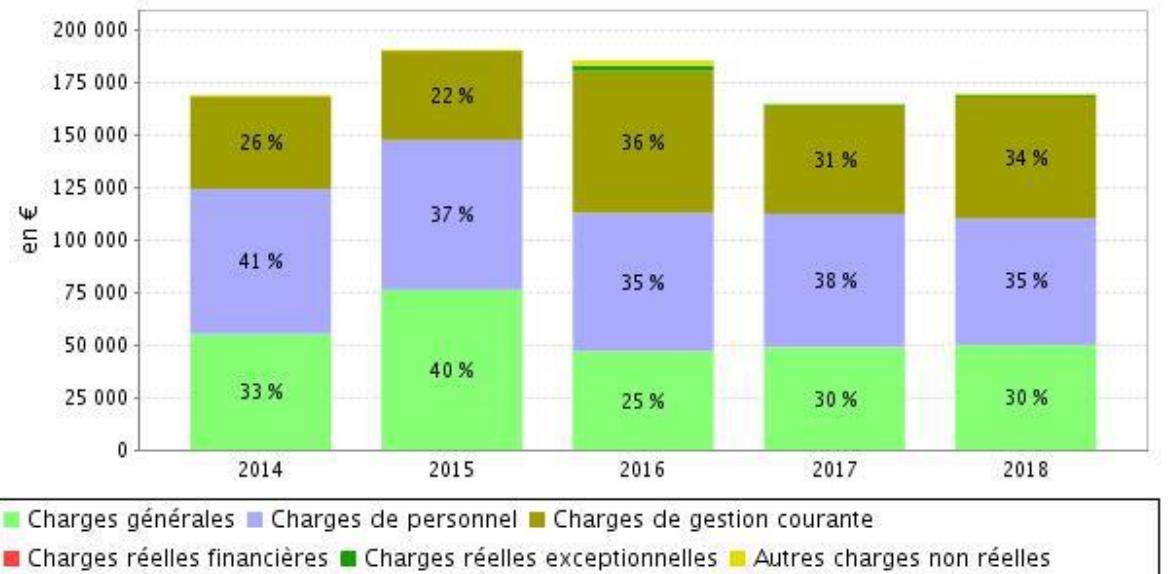
Dettes

- La commune était légèrement endettée en 2014. Elle ne l'est plus depuis 2016. En 2018, la moyenne départementale est de 317 €/hab.
- La situation changera en 2019 puisque nous avons contracté un prêt de 150.000 € pour financer une partie du coût des travaux de voirie que nous réaliserons cette année. Notre dette (hors prêt relais pour préfinancer les subventions et le FCTVA) sera initialement de 331 €/hab. L'annuité de la dette (intérêt plus remboursement du capital) sera d'environ 10.000 €/an en 2020 (puis décroissant chaque année), soit 22 €/hab contre une moyenne départementale de 43 €/hab.

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



EVOLUTION DE LA CAF NETTE

